



FIÈVRE APHTEUSE AU MAROC: SITUATION SANITAIRE ET MESURES PRISES



FIEVRE APHTEUSE (FA)

PLAN

- FA au Maghreb : rappel des mesures préventives prises au niveau national
- FA au Maroc : situation sanitaire et mesures prises.
- Campagne de vaccination de rappel des bovins.
- Conclusion.

2014 : FA EN TUNISIE ET EN ALGERIE : MESURES PREVENTIVES PRISES AU MAROC

- **Renforcement de la vigilance de la FA** au niveau national, notamment au niveau des zones frontalières.
- **Implication des départements concernés (Intérieur, Douane, Gendarmerie,..)** pour renforcer le contrôle aux frontières des introductions illicites d'animaux et de leurs produits;
- **Suspension de l'importation des animaux, de PAOA et des aliments pour animaux à partir des pays infectés (Algérie et Tunisie);**
- **Mise en place d'une cellule de veille sanitaire au niveau central.**
- **Plusieurs actions de communication** auprès de la presse audio-visuelle et écrite.
- **Autres actions :**
 - **Actualisation de l'arrêté spécifique FA** et sa publication au BO en juillet 2014.
 - **Réunions d'information et de sensibilisation des différents acteurs:** VSM, ONV, OP du secteur d'élevage

Les campagnes de vaccination préventives



1^{ère} campagne de vaccination :
(août - début novembre 2014)



- Réalisée en deux temps par les VSM;
- Cumul de bovins vaccinés : **plus de 2,7 millions têtes**

2^{ème} campagne de vaccination :
(16 Février - 15 mai 2015)



- Réalisée par le VSM, couplée à l'identification bovine;
- Cumul des réalisations : **plus de 2,9 millions bovins vaccinés**
- 547 VSM mobilisés

Etude de la circulation virale : Enquête sérologique 2014 chez les petits ruminants

- Objectif: mise en évidence d'une éventuelle circulation à bas bruit du virus de la FA chez les petits ruminants
- Nb. sérums prévus: 453
- Régions : zones frontalières Est et Sud-est du pays
- Période : 2014
- Espèces : ovins et caprins
- Technique : ELISA 3-ABC
- Résultats: **pas de circulation virale.**



La fièvre aphteuse au Maroc

1. Situation épidémiologique

Date de déclaration	Province	Commune	Foyers	Nombre de Bovins				Nombre d'Ovins	
				Cas	Morts	Détruit	A. Sensibles	Détruits	A. Sensibles
28/10/2015	Sidi Bennour	BOUHMAME	1	10	0	17	17	14	14
28/10/2015	Sidi Bennour	TAMDA	1	1	0	4	4	0	0
03/11/2015	Sidi Bennour	LMECHREK	1	1	0	2	2	22	22
06/11/2015	Settat	SIDI EL AIDI	1	3	0	17	17	38	38
07/11/2015	El Jadida	HAOUZIA	1	1	0	12	12	0	0
13/11/2015	Berrechid	JAQMA	1	11	0	30	30	41	41
Total			6	27	0	82	82	115	115



1. Situation épidémiologique

Chronologie

- **28-10-2015** : Suspicion de la FA dans une exploitation à Sidi Bennour
- **29-10-2015** : Confirmation de la FA par le LRAR Casablanca (sérotypage O)
- **30-10-2015** :
 - Réunion au niveau de la province de Sidi Bennour et mise en œuvre des mesures sanitaires dans le foyer (...).
 - Communiqué de presse publié;
- **2-11-2015** Envoi du rapport d'urgence à l'OIE ;
- **2-11-2015** : tenue de la 1^{ère} réunion du Comité de Vigilance mis en place par l'ONSSA.
- **17-11-2015**: Confirmation du sérotypage O par LMR de l'OIE Pirbright

Report on FMDV O in Morocco in 2015

Batch: WRLFMD/2015/00030

◆ indicates viruses in this batch

Software: MEGA 6.06

Analysis

Analysis ----- Phylogeny Reconstruction

Scope ----- All Selected Taxa

Statistical Method ----- Neighbor-joining

Phylogeny Test

Test of Phylogeny ----- Bootstrap method

No. of Bootstrap Replications ----- 1000

Substitution Model

Substitutions Type ----- Nucleotide

Model/Method ----- Kimura 2-parameter model

Substitutions to Include ----- d: Transitions + Transversions

Rates and Patterns

Rates among Sites ----- Uniform rates

Pattern among Lineages ----- Same (Homogeneous)

Data Subset to Use

Gaps/Missing Data Treatment ----- Pairwise deletion

Codons Included ----- 1st+2nd+3rd+Non-Coding

No. of Sites : 642

No Of Bootstrap Reps = 1000

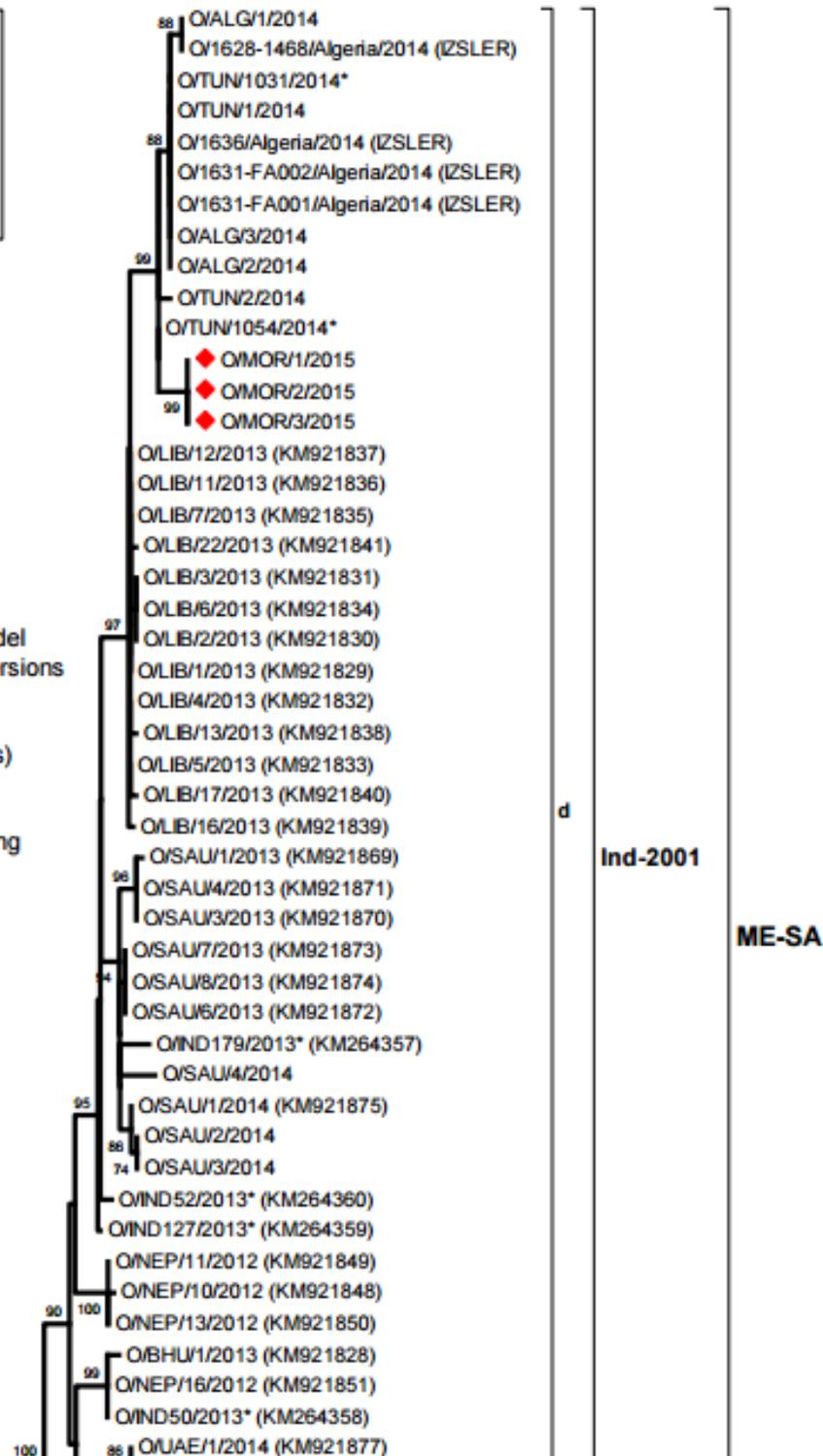
Only bootstrap values of 70% and above are shown

*, not a WRLFMD Ref. No.

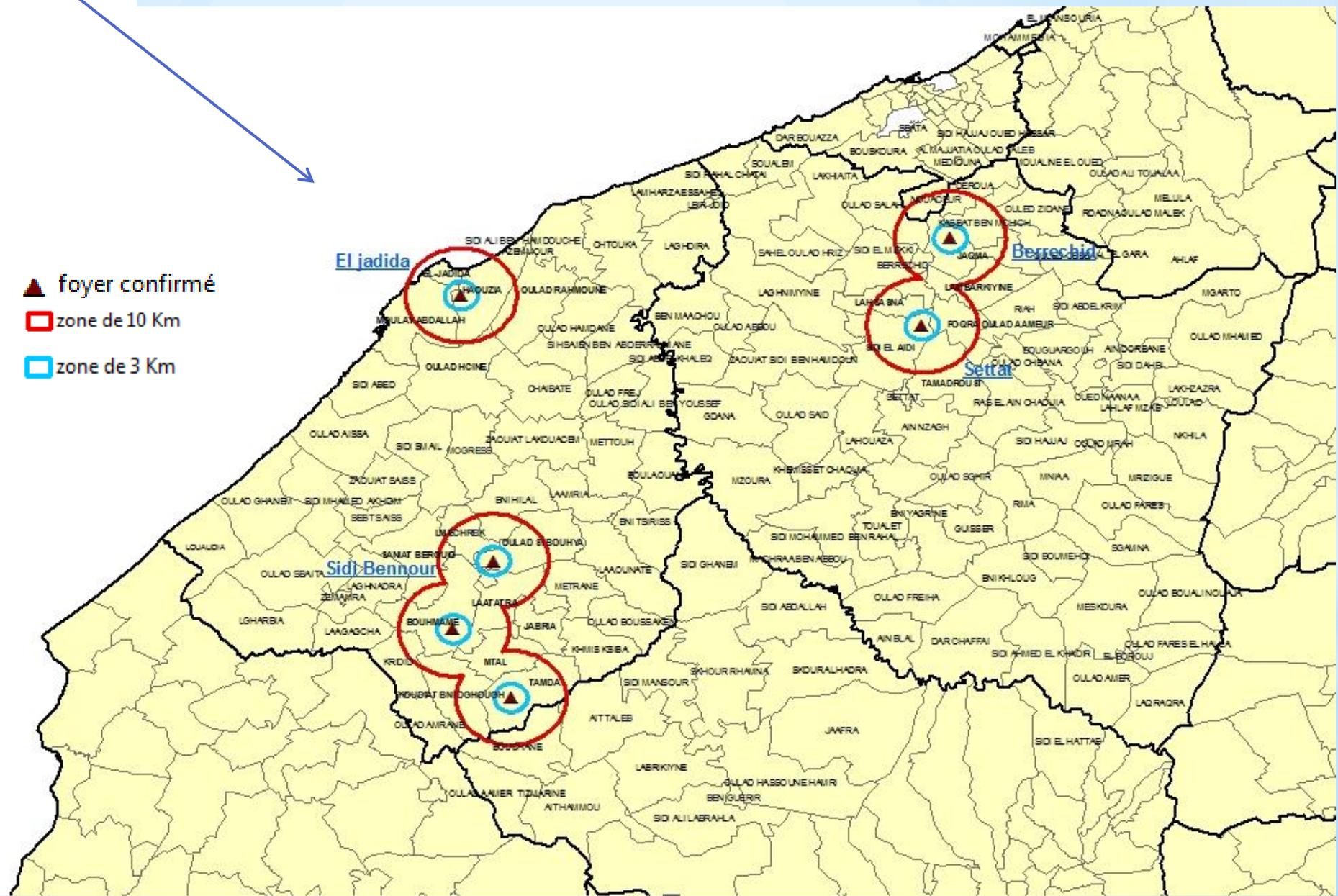
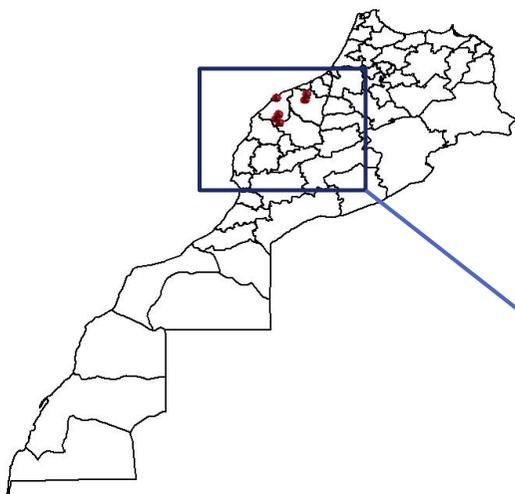
N.J. Knowles, J. Wadsworth & K. Bachanek-Bankowska,
20 November 2015

© The Pirbright Institute

(not to be reproduced without permission)



Distribution géographique des foyers de FA



- ▲ foyer confirmé
- zone de 10 Km
- zone de 3 Km



2. Mesures prises immédiatement :

- Mise sous surveillance des exploitations et interdiction d'entrée ou de sortie des animaux sensibles à la maladie ainsi que leurs produits ;
- **Abattage et destruction** des animaux infectés et cohabitants (**82 bovins et 115 ovins**);
- **Nettoyage et désinfection des exploitations** (locaux et matériel, etc.) ;
- **Vaccination des bovins autour des foyers** (env. **50.000 bovins**);
- **Restriction des déplacements des animaux** ;
- **Interdiction de la tenue des lieux de rassemblement des animaux sensibles à la maladie** (bovins, ovins et caprins), notamment au niveau des souks et des foires;
- **Renforcement de la surveillance sanitaire** du cheptel dans la région et au niveau national;



3. Mesures parallèles entreprises : lancement des enquêtes sérologiques (en cours)

- Lancement d'une enquête sérologique **nationale pour vérifier l'efficacité de la vaccination chez les bovins.**
- Lancement d'une enquête sérologique pour **élucider le degré de circulation virale chez les petits ruminants.**
- Lancement d'une enquête sérologique régionale (**Région de Casablanca-Settat**) au niveau des zones de prophylaxie pour évaluer le statut sérologique et évaluer le degré de protection des bovins vaccinés.



4. Autres mesures prises :

- Communication avec les médias pour sensibiliser l'opinion public et les professionnelles
- Mise en pace d'un comité de vigilance pour le suivi de la situation sanitaire
- Information des SVP, ONV et les départements concernées (Intérieur, Gendarmerie) pour renforcer la vigilance au regard de la FA et renforcer le contrôle des mouvements des animaux
- Informations des professionnelles pour les sensibiliser sur l'importance de la maladie et les inviter adhérer à la campagne de vaccination de rappel contre la FA



- **Objectif :**
 - Exécution d'une campagne de rappel de la vaccination FA des bovins;
 - Vaccination de l'ensemble des bovins (estimé à 3 millions bovins)
 - Renforcer l'immunité du cheptel.

- **Période d'exécution :** 12 novembre - 26 décembre 2015

- **Modalités d'exécution :** par les VSM dans leurs zones de prophylaxie;

- Renforcement de la vigilance au niveau national.
- Conduite d'enquêtes sérologique pour vérifier l'efficacité de la vaccination .
- Nécessité de mettre en place une stratégie régionale de lutte contre la FA.



MERCI POUR VOTRE ATTENTION